



SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 5 AOÛT 2024 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS :

Règlement no 394-2024 modifiant le règlement de zonage no 160-2007, le règlement sur les usages conditionnels no 312-2018, le règlement de construction no 162-2007 et le règlement sur les permis et certificats no 164-2007 concernant l'ajout de dispositions relatives aux unités d'habitation accessoires

Règlement no 395-2024 modifiant le plan d'urbanisme no 159-2007, le règlement de zonage no 160-2007 et le règlement sur les permis et certificats no 164-2007 concernant l'ajout de dispositions relatives aux îlots de chaleur

Sont présents :

M. Daniel Blais, conseiller
Mme Cindy Côté, conseillère
M. Antoine Couture, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Mireille Couture, directrice générale et greffière-trésorière

Est absent :

M. Jean-François Allen, conseiller

Monsieur le maire étant absent, monsieur Daniel Blais, maire suppléant présente et explique le projet des règlements suivants :

394-2024 : Ce projet de règlement vise à augmenter et à diversifier l'offre de logement sur le territoire par l'ajout de dispositions en lien avec les logements accessoires.

395-2024 : Ce projet de règlement vise l'ajout de dispositions relatives aux îlots de chaleur en modifiant certaines dispositions relatives au revêtement extérieur, à l'architecture des bâtiments, l'aménagement des cases de stationnement et la plantation d'arbres.

La séance de consultation publique est close à 20 h 07.

Adopté ce 9 septembre 2024.

Daniel Blais,
Maire suppléant

Mireille Couture,
Directrice générale
et greffière-trésorière
